

CLASSEMENT NATIONAL des COUREURS LONGUES DISTANCES

Le développement des épreuves Longues Distances depuis 4 ans nous a amené à mettre en place un classement national des coureurs, outil de développement et de valorisation de la pratique.

L'arrivée de la gradation des compétitions et le succès grandissant de cette pratique, nous amène à opérer quelques modifications afin que l'ensemble des acteurs (pratiquants et clubs) se retrouvent dans les résultats et leur prise en compte (classements individuels nationaux et classement des clubs).

Les Principes du CNC Longue Distance

Le club organisateur reste le maître d'œuvre de son épreuve. Le format de course lui appartient, aucune contrainte autre que celles réglementaires, vis à vis des Affaires Maritimes, de la couverture des pratiquants par une licence fédérale annuelle ou temporaire et les assurances adhoc, n'est imposée.

L'acceptation par le club organisateur de l'inscription au calendrier national spécifique Longue Distance vaudra la seule obligation de faire parvenir sous fichier FREG le classement de l'épreuve à la FFVoile dans les 15 jours.

Le club organisateur a obligation d'inscrire sa compétition au calendrier national FFVoile pour la prise en compte des résultats.

Cette inscription doit préciser le code bateau **LD** ainsi que le grade et le niveau de l'épreuve respectant les modalités suivantes basées sur la participation de l'année N-1.

Nombre de concurrents classés	Grade de l'épreuve	Niveau
1 à 49	Grade 5	L (ligue)
50 à 99	Grade 4	IL (Inter-Ligue)
100 à 499	Grade 3	N (National)
+ de 500	Grade 2	IN (International)

Classement National des Coureurs « Longue Distance »

1. Le CNC classera les coureurs selon la formule $1000\text{Log}(i) \times 101/R$, attribuant un nombre de points fonction du nombre d'inscrits (i) à la compétition et le rang (R) du coureur au classement de l'épreuve
2. Au maximum, les 5 meilleures performances des coureurs seront prises en compte pour l'établissement du CNC.
3. Le coefficient de bonification en fonction du niveau de l'épreuve est supprimé.
4. La proclamation du CNC sera faite lors du Salon Nautique de Paris.
5. Le CNC Longue Distance sera pris en compte dans le Championnat de France des Clubs de chaque année.

Fournisseurs officiels

[Les Produits Laitiers / Bayer / Tribord / Maxsea / Renault / Zodiac / Yamaha Marine](#)



La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F., du C.N.O.S.F. reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72